

Programme régional NaturAfrica Afrique Centrale

Lier la protection de la biodiversité au développement économique durable et à la bonne gouvernance

L'initiative NaturAfrica doit lutter contre la perte de biodiversité grâce à la restauration et la protection d'un réseau d'aires protégées et de services écosystémiques, en promouvant une gestion responsable et la création de revenus et d'emplois décents dans les secteurs « verts » pour les populations locales.

RÉSUMÉ :

10 paysages transfrontaliers avec + de 20 aires protégées

1,5 million de km² couverts par les PPCD

8 pays de l'espace COMIFAC (+ le Nigéria et le Sud-Soudan)

2 méta-paysages (Transhumance et Bassin du Congo)

66 millions d'euros pour la composante NaturAfrica Afrique Centrale (Phase 1)

Les 10 paysages appuyés par NaturAfrica en Afrique centrale avec une mise en œuvre entre 2024 et 2027

COMPOSANTES TERRAIN

Méta-Paysage	Sites financés par NaturAfrica	Pays concernés	Opérateurs (Partenaires)
Paysages de Transhumance	Aouk - Bahr Keïta (1)	Tchad	APN
	Waza/Logone (2)	Cameroun / Tchad	ACFCAM (APSE)
	Gashaka/Faro - Bénoué (3)	Cameroun / Nigéria	ANI, WCS
	Grand Gounda - Manovo - Félix (4)	République centrafricaine	APN, WCS
Forêts du bassin du Congo	BiliUélé - Garamba/Chinko/Lantoto (5)	République centrafricaine / RDC / Sud Soudan	AWF & APN (Enjojo)
	Grand Tridom (6)	République du Congo / Cameroun / Gabon	AWF, Nature + (Gembloux, Noé, GC, CJ), APN
	Tri-national Sangha TNS (7)	République du Congo / Cameroun / République centrafricaine	WWF, WCS
	Conkouaty/Mayumba-Lopé-Ivindo (8)	République du Congo / Gabon	Noé, WCS
	Grand Virunga (9)	République Démocratique du Congo	Virunga Foundation
	Nyungwe/Kibira (10)	Burundi / Rwanda	ENABEL

COMPOSANTES RÉGIONALES

Renforcement de la COMIFAC en matière de diplomatie environnementale

Renforcement des capacités des gestionnaires d'aires protégées et des écosystèmes naturels des paysages prioritaires de NaturAfrica

Agrinatura (ERAIFT)

Assistance technique régionale du programme NaturAfrica en Afrique centrale

AGRECO (SHER, MEDF)

Contactez le programme régional de NaturAfrica Afrique Centrale :

ATR :
thomas.rabeil@agreco.be
pierre.proces@agreco.be

Délégation de l'Union européenne au Cameroun : delegation-cameroun@eeas.europa.eu

En Afrique centrale, le programme NaturAfrica s'articule autour de deux méta-paysages : les forêts du bassin du Congo et les zones de transhumance. Ces méta-paysages sont déclinés en dix Paysages Prioritaires pour la Conservation et le Développement (PPCD), à dimension transfrontalière. Ces PPCD englobent une vingtaine d'aires protégées et d'interzones, bénéficiant d'un financement de l'Union européenne à travers l'initiative NaturAfrica ainsi que de subventions provenant des enveloppes nationales.

Il place l'humain au cœur de son action, et applique une approche paysage qui s'appuie sur trois piliers thématiques : conservation, économie verte et gouvernance.

En Afrique centrale, le programme régional soutient les paysages transfrontaliers. Il est complété par des projets NaturAfrica nationaux, financés par l'UE.

En savoir plus : www.naturafrika.eu

Assistance Technique Régionale

- Animer et coordonner les différents acteurs des paysages dans une dynamique de gouvernance transfrontalière
- Études régionales et promotion d'outils communs
- Gouvernance régionale, permettant des économies d'échelle
- Intégration avec d'autres programmes régionaux
- Gestion des connaissances et capitalisation des résultats

L'Assistance Technique Régionale (ATR) est basée à Yaoundé en appui à la Délégation de l'UE au Cameroun, qui assure la coordination du programme régional NaturAfrica en Afrique Centrale. Elle a pour mission de faciliter la collaboration entre les bénéficiaires des subventions du programme et les huit délégations de l'UE impliquées en Afrique centrale (Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Rwanda, Tchad), ainsi que la DUE au Nigéria pour le parc de Gashaka-Gumti. Sa proximité avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC facilite les échanges et renforce l'appropriation institutionnelle du programme.

En appui à la gouvernance du programme, l'ATR soutient l'organisation du Comité d'Orientation Stratégique (COS), co-présidé par l'UE et la COMIFAC, garantissant un cadre structuré de dialogue et de prise de décision. Elle contribue également à la mobilisation d'expertise externe sur des thématiques transversales prioritaires, en complément des dispositifs déjà en place.

